

DECISION DU MAIRE EN DATE DU 24 OCTOBRE 2023

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

- Vu l'article L 2122-22 du code général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Maire par le Conseil Municipal du 28.05.2020 visée en Préfecture le 03.06.2020 ;
- Vu le Règlement d'Exploitation des parkings municipaux ;
- Considérant qu'il y a lieu d'étendre l'un des abonnements à plusieurs parkings ;

DÉCIDONS

Article 1 : Mise en place de l'abonnement annuel 7h-20h30 Lundi à Samedi aux parkings Providence 1 et Muret

Afin de permettre à un plus grand nombre d'usagers de bénéficier de l'abonnement annuel 7h-20h30 Lundi à Samedi de manière mieux répartie sur les parkings de la Ville, il est décidé de mettre en place cet abonnement aux parkings Providence 1 et Verdun en plus du parking de Bonne.
La nouvelle grille de tarif des abonnements est jointe à la présente, les autres grilles de tarif ne sont pas modifiées.

Article 2 : Mise en application

Les nouveaux abonnements seront disponibles aux parkings de Providence 1 et Verdun à compter du lundi 6 novembre 2023.

Article 3 : Exécution

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Directeur Général Délégué à la Mobilité sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet des Hautes-Alpes.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 24 OCTOBRE 2023

Le Maire


Roger DIDIER



Transmis en Préfecture le : 31/10/23
Publié ou notifié le : 31/10/23

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)

Utilisateur : ACTES VILLE

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **D2023_10_447**
 Objet : **Mise en place de l'abonnement annuel 7h-20h30 Lundi à Samedi aux parkings Providence 1 et Muret**
 Type de transaction : Transmission d'actes
 Date de la décision : 2023-10-24 00:00:00+02
 Nature de l'acte : Actes individuels
 Documents papiers complémentaires : NON
 Classification matières/sous-matières : 7.1 - Decisions budgetaires
 Identifiant unique : 005-210500617-20231024-D2023_10_447-AI
 URL d'archivage : Non définie
 Notification : Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 005-210500617-20231024-D2023_10_447-AI-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
Document principal (Acte individuel) Nom original : D_13358.pdf Nom métier : 99_AI-005-210500617-20231024-D2023_10_447-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	52.4 Ko
Annexe (Décision) Nom original : Tarif des abonnements au 06-11-2023.pdf Nom métier : 22_DN-005-210500617-20231024-D2023_10_447-AI-1-1_2.pdf	application/pdf	39.6 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	31 octobre 2023 à 08h59min00s	Dépôt initial
En attente de transmission	31 octobre 2023 à 08h59min01s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	31 octobre 2023 à 08h59min02s	Transmis au MI
Acquittement reçu	31 octobre 2023 à 09h09min08s	Reçu par le MI le 2023-10-31